

PARTENAIRES DE LA PROVIDENCE

Cet appel s'adresse à tous nos amis et à vous tous qui avez bénéficié de la Pomarède et souhaitez que sa mission continue et se développe.

Avec cette proposition, nous vous invitons à préparer avec nous l'avenir de la Pomarède, son maintien et le développement de sa mission telle que nous essayons de la vivre. Le projet de ce lieu était et demeure celui de prolonger l'œuvre du P. J-B. Robert, en permettant aux « handicapés du cœur, de l'espérance et de la foi » de retrouver un sens à leur vie et de répondre à leur quête de Dieu. La Pomarède en est le moyen. Nous avons fait de ce lieu un espace de silence, de prière et d'évangélisation accessible à tous, particulièrement à ceux qui ont peu de moyens. Le 8 juillet 2015, la Pomarède fêtera ses 15 ans d'existence ! Pendant ces années, les Sœurs Franciscaines du Sacré-Cœur de Villeurbanne ont financé la construction de la Pomarède et en sont les propriétaires, ce qui a permis d'assurer l'équilibre du budget de fonctionnement de l'Association. Parti prenantes de la mission, sans leur générosité, nous n'aurions pas pu ouvrir la maison ni en faire ce lieu de vie et de ressourcement qu'elle est devenue pour beaucoup d'entre vous. Nous ne pouvons que leur en être infiniment reconnaissants.

Mais la situation est appelée à évoluer. Il faut penser à l'avenir. Pour s'y préparer et faciliter la réalisation de projets futurs, il est nécessaire que nous soyons de plus en plus financièrement autonomes, ce d'autant plus que les Franciscaines voient leur patrimoine diminuer et que leurs réserves ne sont pas illimitées.

C'est la raison pour laquelle, nous nous adressons à vous qui avez trouvé en ce lieu une 'Terre Sainte', qui avez fait l'expérience de Dieu et approfondi votre foi, qui avez découvert un espace d'écoute et de vie qui vous a remis debout, réconfortés et ressourcés en profondeur. Vous êtes plus de 2000 à en avoir bénéficié pour y vivre une retraite, et autant d'autres pour des weekend, des journées de formation ou des séjours individuels. C'est grâce à la générosité et à l'esprit missionnaire des Sœurs Franciscaines du Sacré-Cœur de Villeurbanne que vous avez pu le faire.

Aujourd'hui, si votre expérience spirituelle à la Pomarède a été concluante, si vous êtes convaincus de sa nécessité et si vous y avez trouvé ce que vous cherchiez, nous vous invitons à prendre progressivement le relais des Sœurs Franciscaines comme **partenaires de la Providence**. Votre engagement permettra à beaucoup d'autres personnes de bénéficier comme vous de la grâce de ce lieu, d'y faire l'expérience d'un Dieu qui nous aime et nous relève, d'un Dieu qui veut notre bonheur et fait de nous des femmes et des hommes « debout », responsables de leur vie, heureux de vivre et de s'engager par amour au service de l'Eglise et de la société. L'Association LA POMAREDE vous informera chaque année de son activité, de ses projets et de sa situation économique.

À ce titre les sommes reçues peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôts et la délivrance d'un reçu fiscal (66% du montant versé). Si vous désirez gratifier par un legs et/ou une donation vous pouvez le faire par le biais de l'Association diocésaine de Saint Flour.

Si vous adhérez à ces propositions, veuillez nous retourner la fiche ci-annexée, complétée, datée et signée.

PARTENAIRES DE LA PROVIDENCE

Cet appel s'adresse à tous nos amis, à vous tous qui avez bénéficié de la Pomarède et souhaitez que sa mission continue et se développe.

Pour aider et soutenir la mission du Centre spirituel de La Pomarède, je m'engage à être PARTENAIRE DE LA PROVIDENCE.

NOM / Prénom

Adresse

Je soutiens la mission du Centre Spirituel de la Pomarède par un don de :

- | | | | | |
|--------------------------|-------------------|----|--------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> | 25 € mensuel | ou | <input type="checkbox"/> | 300 € annuel |
| <input type="checkbox"/> | 50 € mensuel | ou | <input type="checkbox"/> | 600 € annuel |
| <input type="checkbox"/> | Don libre mensuel | ou | <input type="checkbox"/> | Don libre annuel |

Je joins mon don par :

- par : Chèque bancaire à l'ordre de **ASSOCIATION LA POMAREDE**
ou : Versement bancaire : (téléphoner au 04 71 23 61 61 pour obtenir un RIB)

N.B. : 66% de votre don est déductible de vos impôts

- Legs : Association Diocésaine de Saint-Flour **pour le Centre Spirituel de La Pomarède.**
(Pour plus de précisions, se renseigner auprès de la Pomarède)

Pour les dons ouvrant droit à la réduction au titre de l'I.S.F. (75%), veuillez consulter le Cabinet LEPINE.
Tél. 04 78 54 99 53 - E-mail : al-cp.lepine@orange-business.fr

Date Signature :

Reçu fiscal

PARTENAIRES DE LA PROVIDENCE

Cet appel s'adresse à tous nos amis, à vous tous qui avez bénéficié de la Pomarède et souhaitez que sa mission continue et se développe.

Pour aider et soutenir la mission du Centre spirituel de La Pomarède, je m'engage à être PARTENAIRE DE LA PROVIDENCE.

NOM / Prénom

Adresse

Je soutiens la mission du Centre Spirituel de la Pomarède par un don de :

- | | | | | |
|--------------------------|-------------------|----|--------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> | 30 CHF mensuel | ou | <input type="checkbox"/> | 360 CHF annuel |
| <input type="checkbox"/> | 60 CHF mensuel | ou | <input type="checkbox"/> | 720 CHF annuel |
| <input type="checkbox"/> | Don libre mensuel | ou | <input type="checkbox"/> | Don libre annuel |

Je joins mon don par :

par : Bulletin de versement ci-joint

ou : Versement bancaire :

IBAN / N. compte CH 29 8059 8000 0232 9114 9
Heinrich Caldelari et Marie Blanche Cordonnier
Pierres Vivantes – La Pomarède
Banque Raiffeisen, 3960 Sierre (Suisse)

- Legs : Association Diocésaine de Saint-Flour **pour le Centre Spirituel de La Pomarède.**
(Pour plus de précisions, se renseigner auprès de la Pomarède)

Date Signature